



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Centres hospitaliers

Question écrite n° 14196

Texte de la question

M Bernard Charles attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale sur le problème de la prescription et la distribution des médicaments dans les hopitaux. L'actualité récente est caractérisée par la parution de circulaires qui, à des degrés divers, posent des problèmes concrets aux pharmaciens des hopitaux. Ces circulaires sont d'ailleurs, pour certaines, en contradiction avec des textes réglementaires existants. La circulaire 554 du 8 décembre 1988 relative à la prescription par les internes et résidents est en contradiction avec l'arrêté du 18 janvier 1949. L'arrêté du 28 décembre 1988 relatif à la spécialité Mifegyne prévoit inutilement l'intervention du directeur de l'hôpital. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre après consultation des organisations professionnelles représentatives pour améliorer ces conditions de prescription et de distribution des médicaments à l'hôpital dans l'intérêt de la santé publique.

Texte de la réponse

Reponse. - Les modalités de prescription et de distribution des médicaments dans les hopitaux posent effectivement des problèmes complexes que l'application de la réglementation et des instructions actuellement en vigueur ne permet pas dans tous les cas de résoudre de façon satisfaisante. S'agissant plus particulièrement de la distribution des médicaments, il faut admettre que des impératifs de santé publique justifient les procédures et dispositifs spécifiques mis en oeuvre, compte tenu des thérapeutiques particulières auxquels certaines spécialités nouvelles répondent, ou des modes d'administration qu'ils impliquent. La délivrance de ces médicaments à des malades ambulatoires suivis néanmoins par l'hôpital rend nécessaire l'aménagement des circuits et des modalités de distribution. Dans ce contexte, une réflexion est actuellement menée sur la nécessaire adaptation du régime juridique des pharmacies hospitalières et sera l'occasion d'aborder plus largement l'ensemble des problèmes liés à leur fonctionnement.

Données clés

Auteur : [M. Charles Bernard](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14196

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juin 1989, page 2645